Contact

Assistance mobilité à vie
Dépannage de votre véhicule 24h/24 et 7j/7.
Tél : +32 2 756 86 81

Customer Care
Tél : +32 2 754 02 67
customercare@dieteren.be

Découvrez toutes nos occasions premium sur **audi.be**

Les détails de la garantie sont disponibles sur **audi.be**

Scannez-moi

Audi Approved
:plus

E.R. : D'Ieteren Automotive s.a./n.v., rue du Mail 50, 1050 Ixelles, RPM Bruxelles, BCE 0466 909 993, IBAN BE42 3100 1572 0554.

Des occasions premium Audi.

Les détails de la garantie sont disponibles sur **audi.be**

Audi Approved
:plus

D'Ieteren Donnons priorité à la sécurité. Informations environnementales (A.R. 19/03/2004) : www.audi.be

Certificat de garantie

☐ 24 mois de garantie **Audi Approved *:plus***

☐ … mois de garantie **Audi Approved *:plus***

Modèle : _____

Numéro de châssis : _____

Kilométrage : _____

Date de livraison : _____

Durée de la garantie en mois/années et kilomètres max. :

_____

Date de fin de garantie : _____

Personne de contact : _____

Numéro de téléphone : _____

Signature

Cachet du distributeur

Notre promesse

+ Moins de 96 mois
+ Moins de 150 000 km
+ Minimum 2 ans de garantie
+ Un livre d'entretien Audi à jour doté de l'historique complet de la voiture
+ En parfait état de présentation et de fonctionnement (zéro défaut - véhicules prêts à prendre la route)
+ 111 points de contrôle
+ Assistance mobilité à vie

Pas de compromis

Choisir une occasion du réseau **Audi Approved *:plus***, c'est la garantie d'acheter une Audi avec un petit plus : une voiture dans un état impeccable et prête à prendre la route.

Toutes les Audi portant le label **Audi Approved *:plus*** ont bénéficié de l'attention minutieuse des techniciens Audi au cours des leurs différents entretiens. Prête à partir, votre Audi – zéro défaut – jouit de la même assistance qu'un modèle neuf et d'une garantie quasiment équivalente.

Une garantie étendue

Sur les véhicules de moins de 96 mois et moins de 150 000 km, chaque distributeur **Audi Approved *:plus*** vous proposera une garantie de deux ans minimum. Cette garantie est transmissible de particulier à particulier : si vous revendez votre véhicule avant le terme de la garantie, le nouveau propriétaire bénéficiera de cet avantage. En ce qui concerne l'engagement de réparation **Audi Approved *:plus***, veuillez contacter votre distributeur agréé **Audi Approved *:plus*** pour plus de renseignements.

Assistance mobilité à vie

En cas de panne ou d'accident, **Audi Approved *:plus*** ne vous laisse jamais tomber.
En un coup de téléphone, vous serez dépanné et bénéficierez d'un véhicule de remplacement, sans devoir payer de frais directement. **Et ce, 24h/24 et 7j/7.**

111 points de contrôle

Les véhicules **Audi Approved *:plus*** sont systématiquement contrôlés **sur 111 points**, dont l'ensemble des organes mécaniques. Le bordereau de contrôle signé par le technicien Audi vous est remis au moment de l'achat. Les véhicules sont ainsi prêts à partir.

AUDIGEN_22-159_AAP-brochure_FR_01a.indd 4-5 19/01/22 16:56